

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Année 2013

« Colis Méli Mélo »

Entre,

L'association **Oser Forêt Vivante**, située 12 rue Jean-Baptiste Vigier - 44400 Rezé,
Représentée par Hughes Cotron, Président

Et,

Prénom Nom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Il est convenu ce qui suit :

L'association Oser Forêt Vivante s'engage à :

- Fournir un « Colis Méli Mélo » au prix de **20 € l'unité**
- La **3e semaine de chaque mois** de l'année 2013 excepté juillet et août
- **Sur le site de Méli Mélo** (53 rue de la Commune de 1871 à Rezé) **le jeudi de 11h00 à 14h00 ou le lendemain vendredi de 09h00 à 13h00**

De son côté, M. **s'engage à l'achat de** colis par mois, pendant une période de mois de à 2013.

Et fait parvenir à l'association, selon son choix :

La somme de €, correspondant au nombre de colis souhaités multiplié par le nombre de mois.

Au moyen dechèques de€ (encaissables la deuxième semaine de chaque mois, trimestre ou semestre, selon votre choix).

Il est rappelé l'obligation d'adhérer à l'association Oser Forêt Vivante pour bénéficier de ses produits et services. Si l'adhésion n'est pas déjà effectuée par ailleurs (Jardin ou Association Intermédiaire), **un chèque de 10 € sera ajouté au 1^{er} versement**. L'adhésion est valable pour la durée du présent contrat et plus largement pour l'année 2013.

Fait à Rezé, le

L'adhérent

L'association Oser Forêt Vivante